

Laurent Larcher

# RWANDA

## ils parlent

TÉMOIGNAGES  
POUR L'HISTOIRE

Guillaume Ancel, Alain Juppé,  
Bernard Kouchner, le général Lafourcade  
l'amiral Lanxade, Florence Parly,  
Hubert Védrine

SEUIL

RWANDA ils parlent

SEUIL

Le 6 avril 1994, l'attentat contre l'avion du président Habyarimana marque le début du génocide perpétré contre les Tutsi et le massacre des Hutu de l'opposition. En cent jours, 800 000 personnes sont exterminées.

Vingt-cinq ans après, Laurent Larcher a rencontré ceux qui étaient au Rwanda, des soldats de l'opération Turquoise et des responsables politiques, des hauts fonctionnaires qui décidaient depuis Paris de l'action de la France et de son intervention. Pour les interroger: « Qu'avez-vous vu? Qu'avez-vous fait? »

Confronté, notamment, aux témoignages de journalistes et d'humanitaires sur le terrain à l'époque, mais aussi à ceux d'anciens soldats de l'opération Turquoise, qui affirment que l'armée française a organisé des opérations offensives, après le début du génocide, contre le FPR de Kagame, le discours officiel se lézarde.

Ces entretiens sont des documents pour l'histoire. Ils éclairent de façon nouvelle l'implication de la France, son aveuglement, la faillite morale et politique de nos autorités.

Historien de formation, journaliste à *La Croix*, **Laurent Larcher** est reporter de guerre, spécialiste de l'Afrique subsaharienne, et auteur de plusieurs livres, dont *Au nom de la France? Les non-dits de notre diplomatie* (2018).



les jours leur honneur bafoué. Et, surtout, je ne souscris pas du tout à cette idée selon laquelle la France serait à l'origine d'un génocide : c'est contraire à la vérité. »

Et, appuyant son propos en tapant du poing sur la table, la ministre conclut : « Voilà, bon, maintenant, il vend du papier, c'est très bien pour lui. Mais je trouve que les médias sont totalement unidirectionnels sur ce sujet-là. Je trouve ça étrange. Voilà. C'est comme ça. »

Les médias « totalement unidirectionnels sur ce sujet-là » ! Je comprends surtout qu'elle nous reproche, à nous, les « médias », de ne pas épouser sans discuter le point de vue de la commission parlementaire et des militaires, qui se sentent injustement agressés. La ministre n'est pas dupe. Elle sait pourquoi il y a toutes ces affaires, cette agitation, ce bruit peu conforme à la vérité officielle qui, puisqu'elle est officielle, est la vérité tout court : c'est pour vendre du papier ! Je souris intérieurement en entendant cet argument éculé utilisé habituellement par ceux qui sont mis en difficulté par les révélations d'un journal ou d'un livre. Pour moi, c'est clairement le symptôme de son embarras.

6.

## Le commandant de Turquoise, le général Lafourcade, parle

---

Fontainebleau  
Lundi 11 juin

Bêtement, je me suis blessé à la main en rentrant du Mali. La plaie s'est infectée, j'ai été opéré. Je dois recevoir des soins pendant quelques jours chez moi. J'en profite pour tenter de joindre d'autres cadres de Turquoise. Après le colonel Hogard, le général Lafourcade, le commandant de Turquoise, accepte de répondre à mes questions. L'entretien se fera donc par téléphone. De nombreuses choses importantes vont être dites... et pas toujours dans le sens de la version officielle.

### *L'accent de l'école catholique conservatrice dans la jungle rwandaise*

Si l'ancien militaire a accepté de me parler, c'est « pour rétablir la vérité sur l'opération Turquoise, car aujourd'hui, on raconte n'importe quoi ».

Me voilà donc averti, le général Lafourcade connaît la vérité : il ne s'agit pas de la chercher avec lui, mais de la recevoir. Très bien. À cet instant précis, la parole de Jean-Claude Lafourcade me renvoie à mes recherches sur la *Revue des questions historiques*, que je conduisais en 1994 à l'EHESS. Ce programme, « rétablir la vérité », était celui des historiens (des chartistes) ultramontains et conservateurs qui fondèrent cette revue d'histoire « scientifique » en 1866. Entre le général Lafourcade et mes

conservateurs ultramontains du XIX<sup>e</sup> siècle, j'entends le même ton qui ne souffre aucune discussion, la même certitude, le même penchant pour le jugement et la condamnation, le même profil catholique conservateur, la même assurance tranchante.

Et, comme pour mes historiens ultramontains et royalistes, pour qui il s'agissait de montrer dans l'histoire « l'influence toujours bienfaisante de l'Église, en même temps [que] l'action efficace et protectrice de la royauté », pour les officiers comme le général Lafourcade, il s'agit de montrer dans l'histoire de leur présence au Rwanda « l'influence toujours bienfaisante de la France, en même temps que l'action efficace et protectrice de l'armée ». Pour eux, le temps, l'âge, le recul, les nouvelles découvertes n'ont aucune prise sur leur certitude. Je le sais dès ce moment : l'homme qui me parle est, fondamentalement, le même que celui de 1994. Et je comprends cela aussi de Jacques Hogard. Et de bien d'autres, par la suite.

### *Turquoise, la fierté du général Lafourcade*

« Je voudrais commencer par dire que l'opération Turquoise a sauvé des milliers de vies, principalement tutsi, et a arrêté les massacres dans la zone sous notre contrôle en 1994. Le bilan a été salué à l'époque par l'ensemble des observateurs des Nations unies. Je regrette que l'on remette aujourd'hui en question une opération qui s'est globalement bien passée et qui n'a pas été critiquée il y a vingt-cinq ans. »

Donc, vingt-cinq ans après les faits, la première chose qui vient à l'esprit du général Lafourcade, c'est de se féliciter de son action de l'époque. Alors qu'il y a eu 800 000 morts en trois mois. C'est comme si, pendant vingt-cinq ans, le général Lafourcade ne s'était jamais vraiment interrogé sur le sens de l'événement auquel il a pris part entre le 26 juin et le 22 août 1994. « Nous avons sauvé des

milliers de vies », ce n'est pas faux. Mais je ne peux m'empêcher de penser que le juste mot serait celui d'Oskar Schindler : « Je n'en ai pas sauvé assez. » Ou, tout du moins, « nous n'en avons pas sauvé assez ». Et encore, « pourquoi n'en avons-nous pas sauvé plus ? ». Cette question, je me la pose depuis 1994. Et ce, toutes les fois que je suis confronté à la guerre. De cela, je ne dis mot pour ne pas l'interrompre. Je suis d'abord là pour l'écouter.

« D'emblée, je veux dire que le livre de Guillaume Ancel s'appuie sur des déclarations, des affirmations de l'intéressé qui, elles, ne s'appuient sur aucun fait réel, aucun document : rien ! C'est pour ça que je ne suis pas très content et qu'il faut que je rétablisse un certain nombre de vérités qui, elles, s'appuient complètement sur des documents, des faits réels, observés. Le livre de Guillaume Ancel est une ineptie ! Il avait un grade subalterne, il n'était pas en position de connaître les ordres reçus et donnés pendant cette opération. »

Le commandant de Turquoise entre dans le cœur de la polémique qui l'oppose à Ancel :

« À partir de ça, il dit quelque chose de très grave, que la France voulait rétablir le gouvernement provisoire. Au passage, je ne comprends pas pourquoi Audoin-Rouzeau, un historien respectable sur la Seconde Guerre mondiale, peut valider les affirmations infondées de Guillaume Ancel sur l'opération Turquoise, qui n'est pas son objet d'étude. Il aurait pu se renseigner auprès de chercheurs indépendants, il aurait pu me contacter... je ne comprends pas pourquoi il plonge là-dedans. »

Turquoise 1 et Turquoise 2, rien de sérieux ?

« Concernant Turquoise 1 et Turquoise 2 : je démens l'affirmation d'une opération visant à remettre au pouvoir le GIP ; je le démens. Cette affirmation est sans fondement. À l'époque, il n'avait pas accès aux ordres d'opérations et de commandement. Tous les ordres que j'ai donnés, à partir du 25 juin, ont été



déclassifiés. Ils montrent clairement qu'il n'a jamais été question d'une mission offensive ni, à plus forte raison, d'un raid en profondeur. Les ordres donnés aux unités de mettre fin aux massacres précisent clairement les limites de leurs zones d'action, des règles d'ouverture du feu fondées sur la légitime défense. La soi-disant bascule d'une opération offensive à une opération humanitaire dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet avec un soi-disant contre-ordre venu du PC Jupiter de l'Élysée... non, cela n'existe que dans l'imagination de l'ex-capitaine Ancel. Et ça nous montre une totale méconnaissance des opérations et des procédures aériennes sur un terrain d'engagement. Le commandant des opérations aériennes que j'ai consulté confirme totalement mon affirmation. Donc Ancel raconte des mensonges. Il faut bien comprendre que les ordres concernant Turquoise ont tous été déclassifiés. Je ne sais pas si vous les avez vus ? »

Je lui réponds qu'effectivement je ne les ai pas consultés. J'ai sans doute tort mais, pour le dire simplement, je ne suis pas certain que ces documents déclassifiés révèlent autre chose que la version du général. Je ne suis pas naïf quant à la capacité de l'institution à se protéger elle-même.

« Je regrette au passage que ces affabulations aient été reprises, non seulement par Audoin-Rouzeau, mais par de nombreux journalistes, sans vérifications. J'ajoute que nous sommes tenus de rendre des comptes à la nation. C'est pourquoi les directives et ordres d'opérations ont une valeur juridique et historique incontestable. C'est pourquoi les journalistes doivent s'y référer car ils sont déclassifiés. Ce que raconte Ancel est faux. »

### *Retour sur le 1<sup>er</sup> juillet*

Après avoir écouté cette longue apostrophe, je l'interroge sur la journée du 1<sup>er</sup> juillet. La 1<sup>re</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> REI, à laquelle

Ancel est affecté, n'a donc pas reçu l'ordre de rejoindre, au 30 juin, la forêt de Nyungwe ?

« Ça, c'est différent, c'est dans le cadre de la mission où l'on pénétrait au Rwanda de dix kilomètres à l'intérieur, on était très prudents, on ne voulait pas se heurter au FPR. On y allait à dix kilomètres pour protéger les populations qui étaient dans cette zone. La forêt faisait partie des limites que nous avons données pour se mettre en place, pour protéger à l'intérieur les populations, en évitant une offensive du FPR qui pouvait venir, car le FPR affichait toujours son hostilité à notre intervention. Jusqu'à la création de la ZHS, le FPR était en position offensive et avait déclaré qu'il nous rejeterait dehors. En protection, on a mis dans la forêt de Nyungwe un barrage pour éviter que le FPR vienne. Il était hors de question d'aller au-delà. On a pris les précautions d'usage dans cette situation-là. Et, même quand la ZHS a été créée, on a protégé cette zone, où il y avait beaucoup de population et où le FPR a essayé de rentrer plusieurs fois, et là, on l'a arrêté. Ça s'est calmé assez rapidement quand les choses sont rentrées dans l'ordre en coopération avec eux. »

On avance, pas à pas. Je lui demande :

« Vous confirmez que les légionnaires du 2<sup>e</sup> REI ont été envoyés le 30 juin dans la forêt de Nyungwe ? »

Il m'explique :

« Dans une mission qu'on leur a donnée : pour protéger la zone, les camps de Nyarushishi un peu plus bas, Cyangugu... Ça n'a rien d'une opération offensive, d'une opération 1 et 2, mais c'est la continuité normale d'une mission, dont à mon avis le capitaine Ancel n'a pas mesuré la globalité : là où il était, il ne comprenait rien. Qu'il ait cru que... non ! Vous pouvez retrouver cette mission dans les archives, il n'y a pas d'ambiguïté. »

J'insiste :

« Ancel est-il envoyé le 1<sup>er</sup> juillet dans la forêt de Nyungwe ? »

Il me répète :

« Dans le cadre de l'avancée de la force Turquoise prudemment à l'intérieur du Rwanda, les éléments ont été jusqu'à la forêt de Nyungwe pour assurer la protection des camps de Nyarushishi, de Cyangu... mais il n'y a pas eu de contre-ordre, le 1<sup>er</sup> juillet. »

J'insiste, à nouveau. Voici notre échange, du tac au tac :

« Donc, il a bien été envoyé dans la forêt de Nyungwe le 1<sup>er</sup> juillet ?

– Oui, il était dans la zone. Il est parti avec des gens du 2<sup>e</sup> REI pour assurer la protection de la forêt de Nyungwe face à une éventualité de pénétration du FPR... ce que le FPR a tenté de faire dans la zone, par ailleurs. Il faut le rappeler.

– Ancel dit qu'envoyé sur zone le 1<sup>er</sup> juillet, sa mission a été annulée alors que le Puma dans lequel il était embarqué était sur le point de décoller.

– C'est faux ! J'ai demandé confirmation à mon adjoint, le commandant air qui gérait tous les ordres liés à l'aviation : il m'a confirmé qu'aucun contre-ordre n'avait été donné ce jour-là, qu'aucun avion de chasse n'avait été mobilisé pour une action offensive. Regardez les ordres donnés au 2<sup>e</sup> REI. Vous n'allez pas quand même vous laisser mener par le bout du nez par ce menteur, monsieur Larcher, arrêtons.

– Il se trouve que nous avons recueilli le témoignage d'un aviateur qui va dans le sens d'Ancel.

– C'est de l'affabulation la plus complète. Invention pure. Le commandant air, le colonel Imbert, m'a encore affirmé, il y a un mois : aucune planification offensive n'a été décidée ce jour-là. Aucun objectif fixé dans la planification initiale et à trois jours. L'armée de l'air avait une mission de surveillance complète du terrain. Le capitaine Ancel raconte n'importe quoi.

– Ce n'est plus Ancel qui parle, c'est un autre soldat.

– C'est faux. Tous les vols sont contrôlés ! Il n'y a pas un avion qui décolle sans qu'on ne le sache. Le commandant de l'armée de l'air dit qu'il n'y a jamais eu d'opération lancée et annulée au dernier moment. Voilà !

– Est-ce que vous pouvez imaginer qu'il se soit passé des choses sans votre connaissance ?

– Impossible. Niveau aérien, tout est contrôlé.

– Aucune opération terrestre, des forces spéciales ?

– Aucune opération terrestre... C'est méconnaître la rigueur de l'armée française. Ça n'existe pas, ça. Là encore, c'est parole contre parole. Consultez les ordres. »

### *Envisager un raid sur Kigali*

Politiques et militaires n'aiment pas beaucoup soulever le sujet du raid sur Kigali. Je l'aborde pourtant :

« Dans votre livre<sup>1</sup>, vous évoquez le fait que le Cema a étudié plusieurs scénarios avant de lancer Turquoise. »

Le général Lafourcade répond :

« C'est évident. Avant une opération, le rôle de l'armée, c'est de faire des hypothèses, des planifications dans toutes les directions pour ne pas être pris au dépourvu. Ensuite, c'est la décision du politique. Forcément, début juillet... (*Il se reprend.*) Début juin, l'état-major des armées a planifié un certain nombre d'hypothèses, et puis le pouvoir politique, unanime à l'époque, [le Premier ministre] Balladur et Mitterrand ont décidé de prendre une option : ne pas aller à Kigali, ne pas être dans l'offensive, pénétrer le moins possible à l'intérieur du Rwanda.

– Quels étaient ces scénarios ? poursuis-je.

– Il y en avait trois. Aller directement à Kigali... »

1. Op. cit.

Je ne peux m'empêcher de l'interrompre :

« Pour y faire quoi ? »

– Mais arrêter les massacres ! s'exclame-t-il.

– Mais arrêter qui ?

– Les massacres en cours, rétorque-t-il, sans en dire plus.

– Mais qui ? Le FPR ou les forces du régime ?

– Vu la complexité de la situation, cette option s'est révélée impossible à faire, c'est pourquoi elle a été vite abandonnée. Elle ne tenait pas la route. »

Et le général Lafourcade glisse aussitôt vers le sujet suivant :

« La deuxième hypothèse consistait à s'installer au Rwanda, dans la région de Cyangugu. On a dit que nous ne voulions pas avoir l'air de nous implanter à l'intérieur du Rwanda. On a donc choisi l'hypothèse du Zaïre, à Goma. »

Je reviens sur la question du raid militaire sur Kigali.

« Dans le premier scénario, ne s'agissait-il pas d'arrêter les massacres au profit, de fait, des forces gouvernementales ? »

Il réplique :

« Non, non. Tout le monde était sur une hypothèse d'impartialité. C'est bien pour ça qu'il était impossible d'aller à Kigali. Il n'aurait pas été possible de se mêler au combat qui avait déjà lieu sur place, la mission de l'ONU étant l'impartialité, il n'était pas question de rentrer là-dedans. »

Je creuse le sujet :

« Pourtant, à l'heure de l'élaboration de ces scénarios, il semble que, du côté des politiques et des militaires, vous considériez les troupes du FPR comme des "rebelles" ; vous qualifiez sa démarche d'illégitime et ses actions de terroristes. Donc, vous ne mettiez pas sur un même plan les forces du GIR et celles du FPR. »

Il me répond :

« Mais, lorsque nous intervenons au Rwanda, les déclarations du FPR sont extrêmement hostiles. »

J'insiste :

« Mais le voyez-vous hostile dans la préparation des scénarios ? À ce moment-là, et au Quai d'Orsay, et à la Défense, et à l'Élysée, on considérait le FPR comme le problème, pas la solution. »

Il répète, gêné :

« Le problème, c'est que le FPR était extrêmement belliqueux contre nous. On avait soutenu, dans le cadre des accords de coopération, le gouvernement légitime du Rwanda ; et le FPR avait agressé, envahi le Rwanda : naturellement, le FPR c'était l'opposant. Si vous voulez, ce n'est pas... euh... voilà. Et ça a été extrêmement respectable et admirable de la part des militaires français qui sont intervenus au Rwanda avec l'opération Turquoise de respecter cette neutralité. Il n'y a pas eu de collusion du côté des FAR ni d'opposition contre le FPR. »

Je poursuis dans la même direction :

« Mais il semble qu'il y avait un état d'esprit, parmi vos camarades, hostile au FPR. »

Il m'explique :

« Bah, mettez-vous à la place des soldats qui ont travaillé, pour certains, en coopération, comme ça se passe dans un tas de pays africains : au Tchad et au Mali aujourd'hui. Ils côtoient le personnel du pays en question... Alors, forcément, il y a des camaraderies entre les uns et les autres. On aurait pu croire que cela allait poser un problème. Mais cela n'a pas été le cas. À cause de la rigueur des officiers français. »

Je change d'angle d'attaque :

« Que savez-vous du FPR quand vous arrivez au Rwanda ? »

Il est plus à l'aise.

« On craignait qu'en entrant à l'intérieur du Rwanda on se trouve confrontés à lui ; et on ne voulait pas de ça compte tenu du mandat de l'ONU et de l'impartialité ; on ne voulait pas

déclencher une guerre et se confronter au FPR. Ce qui a posé beaucoup de problèmes, dans le renseignement en particulier.

– Vous avez évité le contact mais il y a eu des accrochages », lui dis-je.

Il se montre de plus en plus hésitant :

« Il y en a eu... euh... quand on a créé... On a été très prudents, c'est ce qui explique... euh... qu'on ait mis un peu de temps dans l'affaire de Bisesero parce que justement, au nom de la sécurité des troupes et de la mission, on est allés prudemment à l'intérieur du Rwanda pour ne pas se trouver confrontés au FPR, qui était annoncé dans la région. Je ne voulais pas avoir une dizaine de morts tombés dans une embuscade, alors que la mission était à objectif humanitaire.

– D'où votre retard de trois jours pour intervenir à Bisesero ? »

Il reprend confiance, me semble-t-il :

« Oui, voilà. Je le regrette énormément, mais qu'est-ce que vous voulez ? Quand on est responsable dans une opération... La vie de mes soldats était importante, et la mission, surtout, car... si, dès les premiers jours, on s'était retrouvés confrontés à un combat avec le FPR, c'était une catastrophe politique et diplomatique totale.

– Donc c'est par crainte du FPR que vous n'êtes pas intervenus rapidement à Bisesero ? »

À nouveau, il tâtonne :

« On a pris du temps, suffisamment, le temps d'avoir suffisamment de sold... (*Il s'interrompt.*) Écoutez, on n'avait alors que cent cinquante types à l'époque au Rwanda, vous comprenez bien que, face aux forces du FPR, on n'allait pas arriver n'importe comment pour faire tuer nos types, quand même. On a mis un certain temps à acheminer tout le détachement, cela a pris huit, dix, quinze jours. Voilà. Et ça, c'est la responsabilité du commandant de l'opération. C'est ma responsabilité. Et je

l'assume... Et je l'assume tout en regrettant les morts qu'il a pu y avoir à Bisesero... mais... voilà ! »

Je reviens sur les accrochages. Ses réponses sont confuses et hésitantes.

« Combien d'accrochages avec le FPR ?

– Je ne me rappelle plus, trois ou quatre. Pendant la constitution de la ZHS, lorsqu'elle a été créée, le FPR a tenté d'y pénétrer. Donc le FPR n'est pas tout clair là-dedans, hein ? Il aurait dû normalement rester de l'autre côté. Bon, cela s'est traduit heureusement sans morts.

– Donc, il y a eu des accrochages avant et surtout après la constitution de la ZHS ?

– Non, non, c'est surtout à partir du moment de la constitution de la ZHS.

– Donc, à partir du 5 juillet ?

– Ouais. Il y en a eu un quand on est allés à Bise... à... merde... à l'intérieur du pays, à...

– À Butare !

– Oui, il y a eu un accrochage, mais il n'y a pas eu de morts.

– Pas de morts des deux côtés ?

– Des deux côtés, c'était la traversée d'un dispositif à toute allure.

– Et après Butare, deux ou trois accrochages ?

– En bordure de la ZHS.

– Toujours pour la même raison, tentative de pénétration du FPR ?

– Exactement, exactement.

– Et avec les FAR, il n'y a jamais eu d'accrochage ?

– Non, non, non.

– Pourquoi ?

– Parce que les FAR, forcément, on n'avait pas... avec lesquels on avait... euh... euh... euhhhh... comment dire... euuuuhhhh...



soutenu... euuhhhh... en formation pendant les années de la guerre, et vous connaissez, la France les avait soutenus, et donc les FAR n'avaient aucun intérêt à se battre contre nous, non. »

Je tâche de lui poser une question sur Ancel quand il me coupe la parole :

« Les FAR étaient exsangues. Si vous voulez, les FAR étaient... ils ne représentaient plus rien, ils n'avaient plus de munitions, voilà le problème des FAR, hein. Donc, quand on parle de livraison d'armes et tout ça, non, ça encore, je démens formellement. (*Rires.*) Une fois de plus. »

Le général Lafourcade veut tordre le cou à cette question de livraison d'armes. Il poursuit, en insistant sur certains mots :

« C'est... C'est incroyable que l'on puisse encore... euh... sortir ce truc-là. Quand M. Ancel parle des... des... de dix camions, de conteneurs ; y a pas de conteneur, y a pas de conteneur, hein ! Y a pas de conteneur dans la zone... Non, mais enfin... Tout ça, ce sont des affabulations que je regrette que tout le monde reprenne, allégrement... en croyant M. Ancel. Bon, voilà... Et... et les FAR, je vais vous dire... vous dire... la vérité sur les armes. Ils n'avaient pas besoin d'armes. Les FAR, ils manquaient de munitions. Et le... et le chef d'état-major des FAR est venu me voir... pendant... euh... Turquoise, au début, pour... euh... pleurer pour avoir des munitions... et bah, il n'a pas eu une cartouche ! On ne lui a pas donné une cartouche, on n'a pas livré d'armes ni de munitions aux FAR, voilà.

– Mais vous n'avez pas non plus arrêté des membres présumés, des génocidaires... »

Le général Lafourcade m'interrompt :

« Bon, ça, je m'étais déjà expliqué si vous voulez, sur cette affaire-là des... des... des... des génocidaires, là. C'était des... C'est des... des... Bon, d'abord, une chose. Il y a le gouvernement intérimaire et il y a les... les... les... comment dirais-je ?

Les... les populations, les... les génocidaires, bon, tous les éléments rwandais. Je rappelle que le gouvernement intérimaire était reconnu par la communauté internationale jusqu'en juillet 1994 : donc, avril, mai, juin... quand on est arrivés là-bas, le gouvernement intérimaire était reconnu par la communauté internationale, encore, bon ! Les États-Unis ne les ont dénoncés pour complicité de génocide qu'à la mi-juillet, donc on tombait dans cette période où ils sont arrivés dans ma zone... euh... euh... et la résolution 1229<sup>2</sup> ne nous donnait aucune directive sur ce sujet, qui était très politique, hein. Donc, je ne disposais d'aucun élément pour prendre des décisions à ce sujet. Je n'avais pas le droit d'arrêter un gouvernement qui était légitime, sauf si on m'en avait donné... euh... l'ordre... Si vous le voulez. On a demandé des consignes à l'ONU immédiatement pour voir ce qu'on faisait. L'ONU, naturellement, ne... ne nous... n'a... n'a pas répondu à cette demande. Et le gouvernement intérimaire, on les a... on les a naturellement incités à foutre le camp. Et donc, ils sont partis au Zaïre. Voilà. On ne les a pas arrêtés, c'est vrai.

– Parce que, le gouvernement intérimaire, vous savez qu'il est génocidaire quand vous intervenez sur place ?

– Non, non. Quand... quand on intervient en juin, on ne le sait pas. Toute la communauté internationale le reconnaissait, ce gouvernement...

– Non... oui... bien sûr que l'on peut reconnaître un gouvernement et savoir ce qu'il fait. Bien sûr que...

– Qu'est-ce que vous voulez, il y a un génocide, on l'a reconnu. Je l'ai mis dans mon ordre d'opération ; il y a un génocide en cours. Mais quel a été le rôle exact du gouvernement intérimaire par rapport à... aux... aux génocidaires,

2. En réalité, c'est la résolution 929 du Conseil de sécurité qui autorise une intervention armée humanitaire au Rwanda pour une durée de deux mois, afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide humanitaire.



aux... aux unités des FAR qui massacraient, aux... aux Interhamwe... Et tout ça, ça, j'en savais rien, je peux vous le dire. Attendez, hé, hé, hé... Ça, c'est un problème très politique... Avant de partir, peut-être qu'on aurait dû dire : faites attention, ce gouvernement est génocidaire. Personne ne nous l'a jamais dit. Ni la communauté internationale ni l'ONU. Donc... euh... vous voyez !

– Et ni les politiques français ?

– Comment ?

– Et ni les politiques français ? Ni l'Élysée ? Ni le Quai d'Orsay ? Ni votre ministre de tutelle ?

– J'ai demandé des consignes à l'ONU. C'est ça qui est compliqué dans cette affaire de... de... d'arrêter... mmm... pour des raisons politiques des gens dans une opération. Les militaires que nous sommes, en opération, on n'arrête pas comme ça n'importe qui, n'importe comment, s'ils n'ont pas des armes à la main... euh... ou s'ils ne se battent pas. Et... euh... surtout, venant... euh... euh... s'il s'agit de gens politiques... Donc, on attend les consignes hein, et là, on aurait dû avoir des consignes de l'ONU, là-dessus, voilà !

– Mais ni l'Élysée, ni le Quai d'Orsay, ni votre ministre de tutelle...

– Hein, l'Élysée... euh... euh... hein, parce que moi... euh... c'est remonté aussi vers le... le... Quai d'Orsay, hein, hein, ils ont demandé, également, eux à leur niveau, hein, la France a demandé des consignes à l'ONU par rapport à cette affaire, voilà.

– Mais, en tout cas, les autorités politiques de l'époque ne vous demandent pas d'arrêter les génocidaires ? En tout cas, les membres du gouvernement provisoire ? Et elles ne vous disent pas : attention, vous avez parmi les membres du gouvernement provisoire des responsables du génocide ?

– Et non ! Parce que... euh... juridiquement, je crois, renseignez-vous, je crois que ce n'est pas si simple, il faudrait

poser la question au Quai d'Orsay, hein, je crois que ce n'est pas si simple que ça que d'arrêter... euh... des gens... euh... politiquement comme ça. Bon, c'est sûrement pas bien, mais... eux se sont retournés vers l'ONU pour avoir... euh... une décision.

– Non, ce n'est pas simple, mais vous faites ce reproche au général Dallaire, le responsable des Casques bleus à Kigali pendant les massacres, le génocide : vous dites vous-même, et je pense à juste titre, qu'il n'est pas intervenu alors qu'il aurait dû, parce qu'il a respecté les ordres qu'il avait. Mais vous jugez qu'il aurait dû le faire, que vous, à sa place, vous l'auriez fait parce que, vous le dites très bien dans votre livre, il y a des situations dans lesquelles un officier doit savoir prendre ses décisions et ne pas obéir aux ordres quand il s'agit...

– Il est extrêmement compliqué, à la fois techniquement, parce qu'on est venus uniquement par voie aérienne et on n'avait pas d'organisation... euh... politiquement, médiatiquement, humanitairement [sic]... c'était quand même très compliqué. Si vous voulez, le gouvernement intérimaire, ce n'était pas ma préoccupation numéro un. Je ne savais même pas qu'il existait, quand je suis parti. Il est passé dans l'avant... euh... honnêtement, je préférerais sauver les gens, les Tutsi hein, que de faire... euh... de m'occuper de tout ce... de ce gouvernement qui est parti au bout de quarante-huit heures. Vous voyez, bon ?

– Mais, mon général, pardonnez cette... cette objection, si je peux dire ; en vous écoutant, on vous entend ferme avec le FPR, et je dirais que, vu de l'extérieur, on comprend votre position. Mais cette fermeté que vous exprimez vis-à-vis du FPR, et que vous avez manifestée vis-à-vis du FPR... n'est pas de même intensité avec...

– Ils nous menaçaient de nous combattre, c'est complètement différent de cette espèce de... cette espèce de gouvernement de va-nu-pieds, qui... qui transitait dans la zone, qui n'était pas dangereux, qui ne commandait plus rien, voilà, bon, si vous

voulez. Pour moi, commandant de l'opération, c'était... c'était complètement secondaire. Bon alors, vingt-cinq ans après, on pérore là-dessus, mais bon, ce n'est pas mon problème. Il faut avoir été sur le terrain pour se rendre compte de ce que c'est, quand même.

– D'accord ! Alors, du coup, comment sortir de cette situation où vous avez aujourd'hui deux anciens officiers qui ont participé à l'opération Turquoise et qui disent : "Nous, on nous a engagés dans une mission qui n'était pas claire ; au départ, clairement, c'était pour taper le FPR et puis ensuite, c'est devenu une mission, une mission humanitaire." Alors que vous, vous dites : "Non, voilà, dès le départ, c'était une opération humanitaire" ?

– Mais, je vous l'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas moi qui dis ça, regardez les ordres, hein. Dans... dans les ordres d'opérations, y a marqué : "Attention, le FPR a des vellétés offensives, sur tel axe, sur tel axe, sur tel axe." Ça, c'est le renseignement, c'est indiqué dans les documents, ce n'est pas moi qui... non, non, pas du tout. Et je m'appuie là-dessus parce que, hein, ce n'est pas le général Lafourcade tout seul. Une opération, c'est quelque chose de complexe, de sérieux, et je le dis bien juridiquement... Après si vous avez des problèmes avec la justice, je peux vous assurer que tout le monde va vérifier. Mais, si vous voulez, quand j'affirme quelque chose, hein, je m'appuie sur tous ces ordres, ces comptes rendus, et qui sont consultables actuellement au ministère de la Défense. Le capitaine Ancel, il raconte des choses mais il n'a aucune preuve, aucun fait à mettre en avant pour prouver ses dires. C'est invraisemblable que... que... qu'on mette en balance... euh... euh... ma parole avec les pièces complètement, juridiquement valables et les affirmations, les affabulations d'Ancel. C'est invraisemblable, quand même.

– Alors, vingt-quatre ans après, vous avez commencé par me dire ce dont vous étiez fier pour votre opération : vous avez

sauvé des vies et des milliers de vies. Est-ce qu'il y a quand même des points sur lesquels que vous avez des regrets ? Vous avez parlé, tout à l'heure, de Bisesero. Est-ce qu'il y a d'autres points ?

– Non, je regrette... Si, il y a quand même une grosse satisfaction, c'est qu'on a maintenu dans le Rwanda, le sud-ouest du Rwanda, trois ou quatre millions de personnes, de réfugiés qui se trouvaient là. Parce que le FPR, quand il bougeait – il n'y avait plus rien à l'ouest du Rwanda –, poussait les populations terrorisées, forcément, elles avaient participé au génocide, elles n'étaient pas claires, bon, ils se sont retrouvés là. Et, quand ils ont appris qu'on allait partir de là et que le FPR allait arriver, ils ont engagé un exode vers le Kivu. Bon, et le grand succès de l'opération Turquoise, c'est qu'on a réussi par [la] persuasion, avec des tracts... des... des... réunions et tout ce que vous voudrez, à maintenir sur place la majorité de cette population. On a vu ce qui s'était passé au nord, à Goma, où nous, on n'était pas responsables puisque c'était en dehors de notre zone. À Goma, un million de personnes, de réfugiés, ont fui devant l'avancée du FPR avec le drame, derrière, du choléra, le drame des organisations humanitaires complètement dépassées. Alors, dans le sud, si l'affaire s'était produite, c'était deux fois un Goma, et les organisations humanitaires me suppliaient pour que ces gens restent au Rwanda et ne passent pas, eux, au Zaïre, dans une zone volcanique et où il n'y avait pas d'eau, où il y aurait eu un drame humanitaire mondial. Qu'est-ce que vous voulez. Or ça, tout le monde l'a oublié. Hein, mais c'est pour moi... euh... le général Lafourcade, c'est la grande satisfaction d'avoir réussi à maintenir au Rwanda ces deux millions de personnes, les réfugiés qui ne sont pas passés au Zaïre. Voilà, sinon, le regret, moi, c'est Bisesero, on est arrivés à... Mais c'est ma responsabilité, et je l'assume, hein. Je ne pouvais pas envoyer des gens, hein, des patrouilles de jeeps, si vous voulez, n'importe où, n'importe

comment, alors que le FPR pouvait être sur les axes et que cela se traduise par un drame, voilà. Euh... on a fait ce qu'on a pu.

– L'Élysée a souhaité que la ministre des Affaires étrangères rwandaise soit la présidente de la francophonie. Comment jugez-vous ce rapprochement entre la France et le Rwanda alors qu'il y a ce contentieux énorme entre les deux pays et qu'il y a des accusations si graves portées contre vous par le régime de Paul Kagame ?

– Il y a une décision politique, nous, les militaires, nous n'avons pas à la commenter. Il n'y a rien à dire. Que l'on reprenne des relations, que la France ait des relations... OK, il n'y a rien à dire là-dessus. Maintenant, on demande simplement que ces relations ne se fassent pas au détriment de l'honneur des soldats français, parce que les accusations de Kagame perdurent pour complicité de génocide, de crime de génocide... Bref, si Kagame retire ses accusations, si le gouvernement nous défend bien, hein, et que ça se passe bien, tant mieux. Et je ne pense pas que la ministre des Armées, M<sup>me</sup> Parly, l'a dit, hein... euh... elle ne laissera pas bafouer l'honneur des militaires dans le cadre de la reprise de ses relations. Voilà, c'est tout ce que je peux dire.

– La dernière fois que j'ai été au Rwanda, en 2014, j'ai visité le mémorial de Murambi. Et alors, là, j'ai été absolument effondré par la mise en scène du mémorial. Vous savez que ce qui s'est passé, c'est juste épouvantable ? La France y est clairement accusée d'être complice du génocide, mais aussi l'opération Turquoise, qui aurait protégé les bourreaux de Murambi.

– Cela fait partie du jeu politique de Kigali, hein, bon.

– Et on finit le parcours du mémorial par la visite de l'ancien emplacement du contingent français qui était dans l'école ; et il y a une plaque sur laquelle est marqué : "Ici s'élevait le terrain de volley que les Français ont construit sur les sépultures, la fosse commune des victimes de Murambi."

– Bon, arrêtons. Si vous voulez, quand vous êtes en opération, quand les types arrivent dans un village et qu'ils n'ont pas vu tout ce qui s'y passe et que personne ne savait, hein... rhrhrum... savait... savait... Je n'en sais rien, non, mais vous croyez que volontairement des soldats français vont aller piétiner des... des... non, non, mais non ! Par contre, ça fait partie du jeu, de l'instrumentalisation du génocide depuis Kigali que tout le monde connaît depuis. Il faut bien être conscient qu'il y a une énorme instrumentalisation par Kigali du génocide, qui met sans arrêt la France en avant, hein, et l'on ne parle pas de leur turpitude, de leur régime, dictatorial, quand même.

– Non, mais cette thèse est dans les têtes des Rwandais d'aujourd'hui. Donc je me demande, dans ces conditions, comment se rapprocher...

– Si vous voulez, le problème du Rwanda... Non, mais ça, c'est de la propagande. Que les soldats ont fait exprès de... non, c'est de la propagande. Non, ce qui m'inquiète pour le Rwanda, c'est que... euh... euh... j'aime bien les Africains, hein, j'ai servi pas mal en Afrique, et je ne veux pas prendre parti et tout ça, ce n'est pas mon problème. Mais je suis inquiet sur le régime de Kigali actuellement, qui en organisant... Je le sais par des journalistes qui sortent de Kigali, car, si vous allez seulement où le régime vous balade, alors tout va bien... Mais ce n'est pas le cas. Je suis inquiet car il n'y a pas une ambiance de réconciliation, il n'y a pas de pardon réel, il y a une maîtrise des responsables tutsi sur tout le pays... euh... on voit bien qu'il n'y a pas de pardon, c'est très déplorable, car je ne vois pas comment cela va se terminer. »

Sur ce dernier point, j'avoue que je partage son point de vue. J'ai pu constater, sentir, mesurer auprès des Rwandais rencontrés depuis mon premier reportage, en juillet 2001, combien persiste, parmi les Hutu mis en confiance, un ressentiment contre les

Tutsi. Lors de mon dernier séjour, en 2014, j'ai eu le sentiment très net qu'une partie de la population baissait l'échine face au nouvel ordre mais qu'elle n'en pensait pas moins, qu'elle attendait son heure pour reprendre sa place. Le fond de l'air est resté, en bien des endroits, empoisonné.

7.

## Échange de mails

Fontainebleau  
Lundi 11-mardi 12 juin

Quelques heures après que nous avons raccroché, le général Lafourcade m'envoie un mail. Il revient d'abord sur l'épisode dont il est le plus fier, la fixation des populations dans la ZHS. Et, surtout, il entend démontrer le mensonge de Guillaume Ancel et d'Oscar sur l'épisode aérien du 1<sup>er</sup> juillet. La chasse française a-t-elle été engagée ce jour-là pour frapper le FPR, mission annulée au dernier moment ? Cette mission consistait-elle à renverser le rapport de forces entre le FPR et les FAR ? Les Français allaient-ils reprendre Kigali ? Il me soumet le témoignage du colonel Imbert, le commandant air de Turquoise.

Voici ce mail :

Lafourcade-Larcher, 17 h 34

Cher Monsieur,

Contrairement aux accusations d'avoir incité la population à fuir au Zaïre, outre les ordres donnés aux unités sur le terrain pour les persuader de rester au Rwanda, ci-joint un des tracts que nous avons diffusés sur la zone.

Concernant le contre-ordre aérien soi-disant donné le 1<sup>er</sup> juillet, voici le témoignage du colonel Imbert, COMAIR de Turquoise :

« Je puis assurer qu'il n'y a eu aucune planification d'une quelconque mission le 1<sup>er</sup> juillet 1994 sur Kigali. Cet objectif n'était pas dans la planification initiale ni dans les planifications à trois jours de nos missions sur le théâtre. Nous aurions été systématiquement mis